

SAINT-PAUL-EN-FORÊT

Le bulletin municipal de St-Paul-en-Forêt | N°46 | Janvier 2017

L'ÉCHO DU CLOCHER



SOMMAIRE

- **Le Mot du Maire** p.3
- **Le Budget** p.4 & 5
- **Travaux** p.6 & 7
- **Lac de Meaulx** p.8 & 9
- **Infos Mairie** p.10 & 11
- **L'École** p.12
- **Associations** p. 13 à 19
- **Communauté de communes** p.20
- **Nos joies, nos peines** p.21
- **Annexes** p.22

NUMÉROS UTILES

ADMINISTRATION

- Mairie : 04 94 39 08 80
Place du Champ de Foire
- Poste : 04 98 10 64 91
Place du Champ de Foire
- Ecole : 04 94 76 37 31
- Médiathèque : 04 94 70 19 97
- Police municipale : 06 37 93 74 17
44 rue de la verrerie 04 94 67 03 20

URGENCE

- Sapeurs pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Samu : 15

INFIRMIERS

- Fathia Bassour : 06 50 78 03 82
- Daniele Mur Naget : 04 94 76 33 03
- Jacqueline Serrat : 06 61 36 46 95

KINESITHERAPEUTE

- Ajit Gungah : 04 94 76 33 80

TAXI

- Barbara et Laurent
06 75 04 04 40 - 06 87 53 81 77 - 06 72 46 41 26

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

LUNDI MARDI VENDREDI SAMEDI :
9H - 12H30
MERCREDI :
9H00 - 12H

CHANGEMENT D'ADRESSE

100 RUE MICHEL AUCLAIR
Madame NAJET infirmière
04 94 76 33 03 / 07 86 01 67 67
Monsieur GUNGAH Ajit
04 94 76 33 80

La Mairie est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h30 - 17h00
Mercredi : 09h00 - 12h

**Le service urbanisme vous reçoit sur RDV le Mercredi et Vendredi
Sans RDV le Lundi**

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous avons fait le choix de ne pas vous résumer les comptes rendus des conseils municipaux, ils sont affichés en mairie sous huitaine suivant le Conseil et sont consultables sur le site de la Mairie.

**Toute l'actualité
de St Paul-en-Forêt sur :**
www.saintpaulenforet.fr

Hôtel de Ville / Service Administratif
154 place du Champ de Foire
83440 SAINT-PAUL-EN-FORET
Tél. 04 94 39 08 80 - Fax : 04 94 39 08 89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr



Mes chers administrés,

Au terme de cette année 2016 et à l'aube de 2017, au nom du conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour vous mêmes et vos familles.

J'en formule de semblables pour la prospérité et le développement de notre commune.

Je voudrais, à cette occasion, remercier tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement et à l'évolution de notre village : nos agents communaux, notre équipe éducative, nos commerçants, nos entrepreneurs, nos associations dont les initiatives animent notre commune.

Nous savons tous combien l'implication et le dévouement de chacun sont importants, que 2017 soit pour vous tous, une année heureuse, pleine de Paix, de Joie, de moments heureux à partager tous ensemble.

Nicolas Martel

Monsieur le Maire reçoit le Samedi matin sur RDV

Le Maire, son Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017



TELETHON :

Telethon 2016 organisé par l'adjoint au maire, Alain BIGORGNE, avec le concours de plusieurs associations ATV AIRSOFT, LES ARCHERS DU PAYS DE FAYENCE, LES POMPIERS DE ST PAUL, PARCOURS VTT avec Gaetan VIGE, champion du monde de vtt descente, TIR BALL TRAP avec la présence du champion du monde et du champion de France, L'ECOLE DE CIRQUE CAPELLA, promenade Poneys par le centre équestre de St Paul afin de récolter des dons pour le Telethon. Le samedi soir, certains ont pu faire la descente aux flambeaux suivi d'une soupe et d'un vin chaud pour réchauffer tout ce monde généreux.



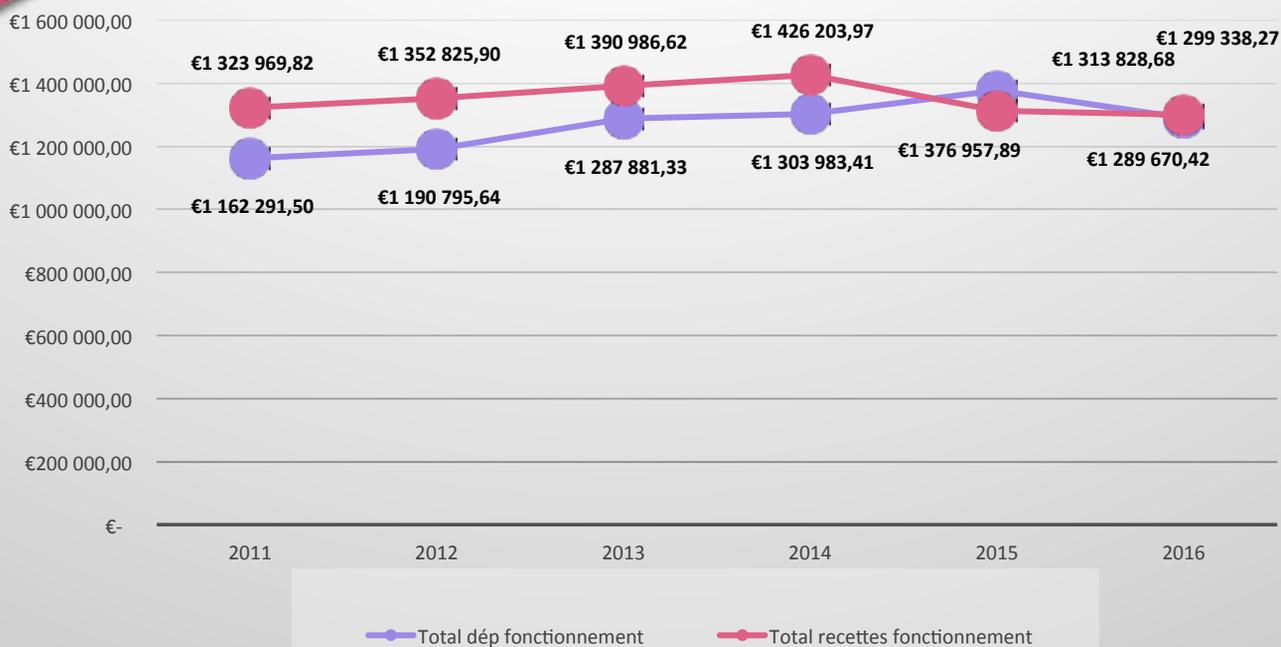
MARCHE DE NOEL ET SALON D'HIVER :

Ce dimanche 4 décembre, marché de Noël sur la place du village qui a rassemblé adultes et enfants, tous conquis par les produits des exposants, de la peluche, du chapeau au miel, brioches et multiples gateaux confectionnés par les commerçants du village. Les enfants ont pu faire de la voiture électrique devant la mairie, du poneys. Le marché organisé par l'adjoint au maire, Alain BIGORGNE avec la participation des parents d'élèves qui ont vendu gateaux, chocolat chaud et objets de fêtes confectionnés par les enfants de l'école. Surprise l'après midi sur le marché, la venue du Père Noël en calèche offrant friandises, les enfants ont pu déposer leurs enveloppes pour les cadeaux de Noël. Plus de 25 exposants ont répondu présents et qui ont proposé de quoi se vêtir, se parer de plus beaux bijoux, de s'occuper de son bien être et de quoi se détendre aux nombreux visiteurs ravis de leur visite. La surprise est venue du déroulement d'un superbe défilé de mode

FINANCES

Le fonctionnement de la commune

Variation de recettes et dépenses de 2011 à 2016

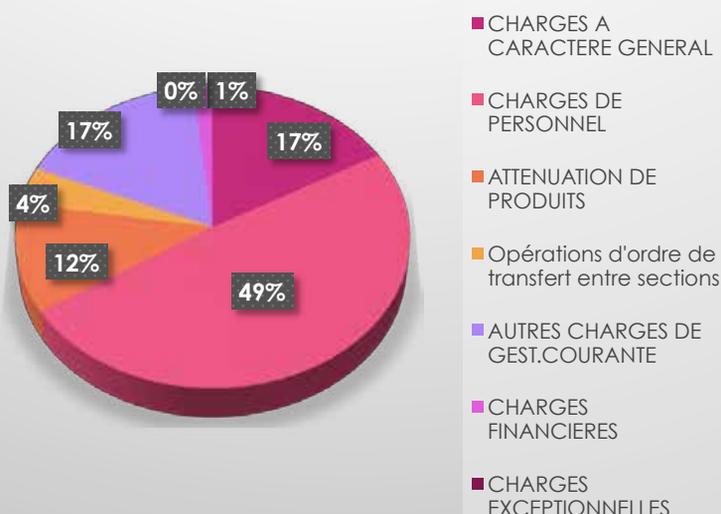


Malgré une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, la diminution drastique des dotations de l'Etat fragilise l'équilibre financier du budget.

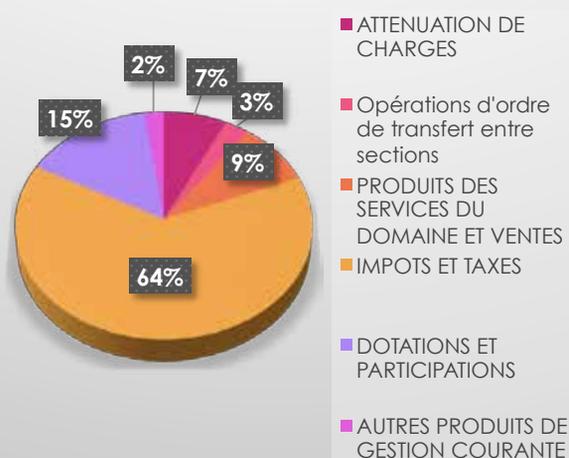
En effet, entre 2014 et 2016, les recettes de fonctionnement ont diminué de 126.865 €.

Dans le même temps, les dépenses, quant à elles, ont diminué de 14.313 €, le solde étant même devenu négatif sur l'exercice 2015.

Répartition des charges de fonctionnement



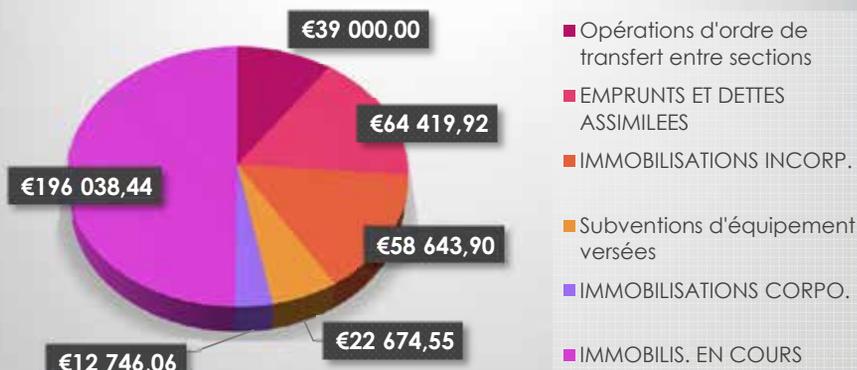
Répartition des recettes de fonctionnement



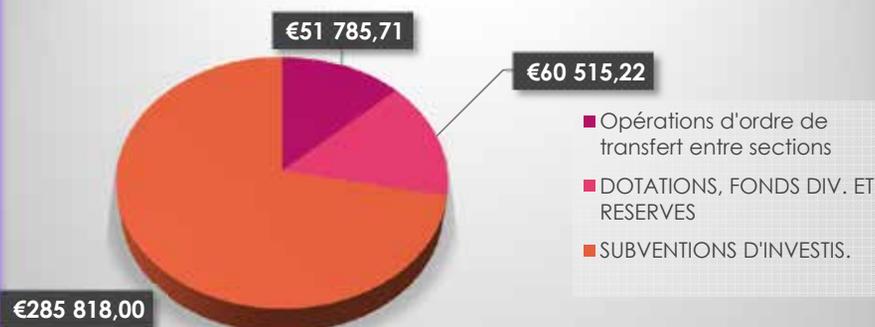
FINANCES

L'Investissement de la commune

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les Investissements de la Commune :

- Remplacement des fenêtres de l'école
- Rénovation de la salle Péguières
- Rénovation de la Maison Schneider
- Peinture de l'Eglise
- Etc....

D'où proviennent les subventions qui financent les investissements de la commune :

Des réserves parlementaires : 12.000 €

De la Région PACA : 128.000 €

De l'Etat : 145.818 €

NB : une subvention d'un montant de 104.000 € est en attente d'attribution par le Conseil Départemental

NOUVEAUX PANNEAUX INDICATEURS DES COMMERÇANTS



TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE



La municipalité a profité de la pause estivale et des vacances scolaires pour entreprendre quelques travaux : Dans la classe de MS/GS un revêtement en lino coloré qui égaye désormais le sol a été posé par un artisan du village. Les toilettes du couloir de cette classe ont également fait l'objet de travaux avec la pose du carrelage au sol. Ces travaux ont été réalisés en régie par les agents communaux

PEINTURE DE L'ÉGLISE

Contraint par le calendrier des attributions de subventions, les travaux de rénovation de la peinture de l'Eglise n'ont pu commencer que début novembre. Ce travail d'artiste rendra, nous en sommes sûrs, à notre Eglise son éclat d'antan.



contact
Bagnols en Forêt

Venez découvrir votre magasin

BAGNOLS EN FORÊT
TÉL. 04 98 11 04 11

de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 13h

L'imprimerie
du Golf

Ayez une année pleine d'originalité!

Flyers
Affiches
Banderoles
Brochures
Dépliants
...

CALLIAN - Tél. 04 94 85 71 39 - www.imprimerie-du-golf.com

QUARTIER MAUGARIEL : ECLAIRAGE PUBLIC ET TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

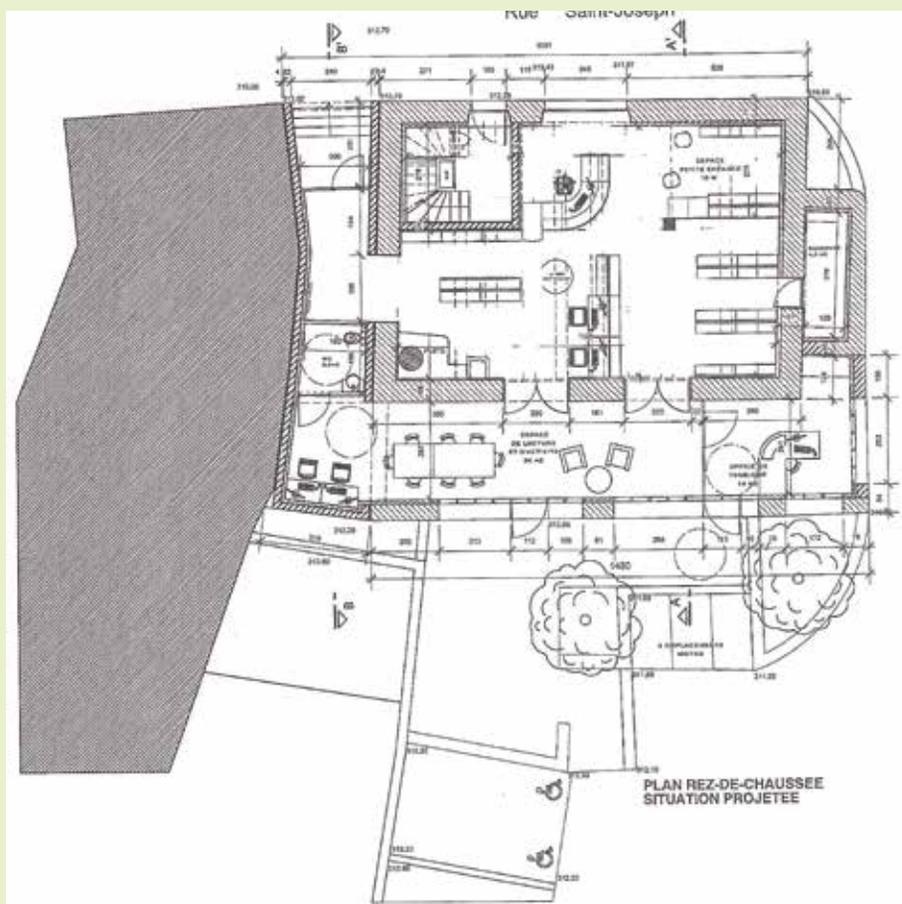


Les travaux de mise en place de l'éclairage public ont été réalisés en régie durant la période estivale apportant sécurité et confort aux riverains.

Conformément à notre programme, une étude de réfection et de prolongation du réseau d'assainissement est en cours. Les travaux devraient commencer courant 2017. S'y ajouteront également des travaux sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales.



REZ-DE-CHAUSSEE MÉDIATHÈQUE



MAISON SCHNEIDER

Ce projet d'ampleur a obtenu le soutien de l'Etat, de la région et du département, qui se sont engagés à nos côtés en nous attribuant les subventions suivantes pour l'année 2016 :

- Etat (DETR) : 145.818 €
- Conseil Régional : 100.000 €
- Conseil Départemental : 104.000 €

En 2017 d'autres subventions pourront être demandés.

Le permis de construire sera déposé courant janvier 2017.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET REMISE EN EAU DU LAC DU MEAULX

1 - PRESENTATION DE L'OUVRAGE ET DU CONTEXTE

1.1 - Présentation de l'ouvrage avant travaux

Le barrage de Riou de Méaulx est situé au sud de la commune de Fayence, dans le Var (83). Il s'agit d'un barrage en remblais zonés, construit en 1981 sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Cours Supérieur de l'Endre (S.I.A.C.S.E). Le Syndicat a été créé en 1971 pour gérer deux retenues collinaires, le lac du Meaulx et le lac du Rioutard, destinées à la défense incendie et au tourisme. Une activité de pêche s'est développée au fil du temps. La création des plans d'eau a également favorisé une faune et une flore dont plusieurs espèces sont protégées. Le SIACSE rassemble trois communes : Fayence, Saint Paul en Forêt, et Seillans.

Présentant une hauteur maximale de 18.6 m par rapport au terrain naturel et un volume de 755 000 m³ à la cote de retenue normale, le barrage relève de la classe B en référence au décret 2015-506 du 11 décembre 2007.

L'évacuation des crues est réalisée par un déversoir en col implanté à environ 200 m en amont du barrage, en rive gauche. Il s'agit d'un évacuateur de crue non revêtu dans lequel l'eau s'écoule à même le rocher. (Granite du Rouet).

Le dispositif de vidange de fond était constitué d'une conduite en acier DN600 traversant le barrage. Le remblai a été construit directement sur la conduite, préalablement enrobée dans du béton. A l'origine, la prise de fond amont était constituée d'un coude DN600 raccordé à la conduite et surmonté d'une grille. Et la conduite de vidange de fond était fermée à son extrémité aval par une vanne de type papillon.

1.2 - Incident survenu sur l'ouvrage

Le 27 octobre 2006, une venue d'eau a été constatée au pied aval du barrage, alors que l'ouvrage était en exploitation normale. Le diagnostic alors établi par le CEMAGREF, dépêché sur place, concluait à la présence d'un orifice dans la conduite de fond près de son extrémité aval. Les investigations réalisées après l'incident ont confirmé l'état de dégradation très avancé de la conduite.

D'intenses orages se sont abattus sur le bassin versant du 4 au 6 novembre 2011. La retenue s'est alors rapidement remplie et une fuite a été constatée dans la même zone qu'en 2006. De grosses pierres ont été entraînées dans la vidange de fond et ont partiellement obturé la conduite, qui a donc été mise en charge. L'eau est ressortie par les trous de corrosion de la conduite. Suite à cet incident un arrêté préfectoral complémentaire prescrivant le démantèlement du barrage ou la réalisation de travaux de mise en sécurité et de surveillance a été notifié au SIACSE.

1.3 - Choix de la conservation de l'ouvrage

Un choix a donc dû être fait quant à l'avenir du barrage. Il s'avère que les ressources en eau des communes membres du syndicat arrivent aujourd'hui au maximum de leur capacité de production. Les études menées par ARTELIA depuis mai 2009 montrent que le barrage apparaît comme une importante réserve d'eau brute, qui permettrait d'assurer les compléments de production nécessaires au développement des communes du SIACSE.

Les élus ont donc décidé à l'unanimité de conserver le barrage, en vue de son utilisation ultérieure à des fins d'alimentation en eau potable. Conformément à l'arrêté préfectoral, des travaux d'urgence ont donc été réalisés au cours de l'été 2012 afin de mettre en sécurité l'aménagement, le temps que les travaux définitifs de mise aux normes soient réalisés.



2 - TRAVAUX D'URGENCE

2.1- Insuffisances de l'ouvrage

Hormis l'état de dégradation très avancé de la vidange de fond, l'évacuateur de crues était largement sous-dimensionné.

Les travaux d'urgence, réalisés entre juin et août 2012, ont donc consisté en une réhabilitation de la conduite de fond et un recalibrage partiel de l'évacuateur de crues.

2.2 – Réhabilitation de la conduite de fond

Pour la vidange de fond, l'enjeu était de rétablir l'étanchéité et la résistance de la conduite. Pour se faire, la solution retenue a été le chemisage de la conduite par une gaine en PRV à durcissement aux UV.

A l'amont, une prise de fond de type regard en béton armé avec grille de prise a été construite : la surface de prise est ainsi passée de 0.3 m² à 2.7 m². L'extrémité aval de la conduite de fond est restée libre afin de laisser s'écouler le ruisseau à travers la vidange de fond, la retenue du barrage devant rester vide le temps que les travaux définitifs de mise en conformité soient réalisés.

2.3 – Recalibrage partiel de l'évacuateur de crues

Dans l'attente des travaux définitifs de l'ouvrage, il a été convenu avec le Service de Contrôle appuyé par IRSTEA d'augmenter la capacité de l'évacuateur de crues de manière à faire transiter la crue millénale sans surverse du barrage. Afin de répondre à cet objectif, le fond du chenal de l'évacuateur de crues a été approfondi entre 2.00 m à l'amont et 2.9 m à l'aval. La cote de retenue normale a ainsi été abaissée de 2.00 m. l'élargissement du chenal a été limité afin de préserver les talus et ainsi éviter les reprofilages de grande hauteur.

3. PROJET DE MISE AUX NORMES

Les travaux d'urgence ont été terminés fin août 2012. Entre

l'automne 2012 et le printemps 2013, la retenue du barrage s'est remplie partiellement à quatre reprises suite à d'importantes intempéries. Le barrage a présenté un bon comportement durant ces épisodes : fonctionnement optimal de la vidange de fond renouvelée et bon rabattement de nappe dans le talus aval du barrage.

Mais ces travaux n'étaient pas suffisants afin de pouvoir prétendre à une remise en eau définitive de la retenue.

Pour la remise en eau définitive, il a été en effet nécessaire de maintenir la conduite de fond hors d'eau sous le barrage. L'évacuateur de crues a dû également faire l'objet d'un recalibrage définitif pour pouvoir faire transiter les crues de projet conformément aux recommandations technique du Comité Français des Barrages et Réservoirs (C.F.B.R). Le projet de remise aux normes correspondant est présenté ci-dessous.

3.1- Vidange de fond

Dans la conception initiale de l'aménagement, l'étanchéité de la vidange de fond était assurée par une vanne aval de type papillon. La conduite était donc en charge sous le remblai du barrage, ce qui a participé aux désordres mentionnés précédemment.

Pour la remise aux normes, l'objectif a été de conserver la conduite hors d'eau sous le barrage. Pour ce faire, il a été réalisé une tour de vidange de fond au pied amont du barrage, qui est raccordée à la gaine en PRV mise en place lors des travaux d'urgence. La structure de la tour est en béton armé et le fût vertical sera muni d'un unique puits contenant les vannes de fond nécessaires pour assurer l'étanchéité amont de la conduite. L'accès à la tour est assuré par une passerelle métallique en treillis constituée d'une seule travée, prenant appui sur la rive droite de la retenue.

Le vannage est assuré par les deux organes suivants : une vanne batardeau permettant d'obturer le pertuis de prise, et une vanne de réglage permettant d'obturer la conduite de fond. Le système de vannage est doublé pour éviter de lourdes interventions, comme la vidange de la retenue, en cas de maintenance sur vanne.

3.2 – Evacuateur de crue

Le seuil du déversement de l'évacuateur de crues ayant été abaissé de 2.0 m au cours des travaux d'urgences, un déversoir en béton armé sera construit à l'amont du chenal afin de revenir à la cote de retenue normale initiale. Le choix s'est porté sur un déversoir à seuil libre et légèrement arqué en plan afin de permettre une meilleure intégration dans le chenal. Le seuil, profilé, est de type « Odgee Crest ». L'eau s'écoulera à même le rocher dans le chenal.

Compte-tenu de la qualité du rocher, les hauteurs de talus seront limitées à 10 m, avec des pentes de 1H/1.25V.



3.3 –Dossiers administratifs et travaux

Afin d'entreprendre ces travaux le SIACSE a obtenu deux arrêtés préfectoraux :

- Un arrêté préfectoral en date du 19 octobre 2015 portant dérogation à l'interdiction de destruction, perturbation, capture, coupe, enlèvement, transport, altération et destruction d'habitats d'espèces protégées suivantes :

Flore :

- Rosier de France
- Fraxinelle
- Gratiolle officinale
- Trèfle de Boconne

Faune :

- Tortue d'Hermann
- Cistude d'Europe
- Salamandre tachetée
- Crapaud calamite
- Grenouille agile
- Chiroptères

- Un arrêté préfectoral en date du 28 janvier 2016 autorisant au titre de la législation sur l'eau, les travaux de mise aux normes du barrage et la remise en eau de la retenue du Meaulx.

Les travaux se sont déroulés de Février 2016 à décembre 2016 pour un montant de 1 717 762.50 € (y compris mesures environnementales).

Des subventions ont été obtenues à hauteur de 1 031 635.00 € (Conseil Départemental, CDC du Pays de Fayence, Etat) soit un taux d'aide de 60 %

Après les fortes précipitations de fin novembre 2016, le lac s'est quasiment rempli permettant ainsi l'essai de tous les organes de sécurité.

L'arrêté préfectoral à venir, va permettre la fermeture des vannes et la remise en eau du lac.



STÈLE DES HARKIS

Philippe Vizier, président des Anciens Combattants du Pays de Fayence (UFAC), a retracé l'histoire de ces familles «considérées comme des traîtres par le FLN qui tortura et assassina 150 000 d'entre-eux».

A Saint Paul, au hameau de Maugariel, ils ont eu la volonté de survivre et de surmonter leur peine et leur dépaysement. La qualité de leur travail, sous l'égide de l'Office National des Forêt (ONF), leur apportera peu à peu le respect et la reconnaissance des Saint-Paulois. C'est le maire, André Bagur, qui dès son élection en 1971, leur apportera son aide et surtout son affection, lui qui les avait côtoyé et apprécié en Algérie. Le maire honoraire a déclaré des sanglots dans la voix : « Il y a 50 ans la France a abandonné ses propres soldats, ceux qui l'avaient servie... Aujourd'hui, cet homme

solennel leur rend leur dignité et la reconnaissance de leur Nation».

Il a énuméré une à une les familles Harkis restées fidèles aux valeurs de la République. Il y avait ainsi beaucoup d'émotion autour de la stèle, à l'ombre de l'olivier, symbole du village de Abada Kabylie et à Saint Paul en Forêt « qui restera le lien de rencontre du courage, de la volonté, de l'honneur et de la fidélité», a conclu André Bagur.

François Cavallier Conseiller Départemental et Maire de Callian, Camille Bouge, Maire de Tourrettes, Michel Leguéré, représentant le Maire de Fayence, Yves Bacquet, Maire de Bargemon, les élus de Saint Paul en Forêt et du Pays de Fayence.



MAT'LOC'

LOCATION DE MATERIEL
CONFECTION FLEXIBLES
HYDRAULIQUES
POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

78 chemin des croix RD562 - 83440 TOURRETTES
Tél. 04 94 76 18 81 - Fax 04 94 76 20 09 - mat-loc@wanadoo.fr

www.mat-loc.com

LA MÉDIATHÈQUE

En 2016, la municipalité, avec son projet « Médiathèque- Office du tourisme », s'est engagée sur le chemin de la Culture pour tous les Saint-Paulois. La rénovation du bâtiment est imminente et elle se fera sous la direction de Monsieur DE VULDER, Maître d'oeuvre.

Tout au long de l'année, MEDIATEM a proposé des ateliers numériques (adultes, jeunesse) animés par Monsieur Yves GUILLERAUT. Courant novembre et décembre les enfants ont réalisé des cartes de vœux. Envoi vers les étoiles via un « Lâcher de lanternes », organisé par la municipalité à l'occasion de la nouvelle année.

Nouvelle thématique MEDATEM : « Histoires d'objets ». Voir dépliant à se procurer à la Mairie ou à la Médiathèque.

Projets Saint-Paulois :

- « **Où est Dame-jeanne** » : création d'un album-jeu

- « **Doudou à la page** » : atelier réalisation de marques page doudou

- **Atelier créatif d'objets avec l'artiste** : Liliana Anic

- « **Objets d'école d'autrefois** » : Nous sollicitons vivement toute personne susceptible de détenir et prêter des objets relatifs à cette thématique pour monter une belle exposition.

Clôture de ces manifestations le samedi 24 juin 2017.

Catherine de la Médiathèque, souhaite à tous les Saint-Paulois, lecteurs, lectrices, d'hier, d'aujourd'hui et de demain une :

« **EXCELLENTE ANNEE 2017** »



LES VACANCES A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pendant 6 semaines une soixantaine d'enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs Odél de Saint Paul en Forêt avec une jeune équipe d'animateurs. Ces 6 semaines n'ont pas dérogé à la règle avec toujours un panel d'activités autour de la thématique des îles tels que : des jeux musicaux et sportifs, des activités manuelles et créatives, ainsi qu'à travers diverses sorties comme le Parc Pirates Aventure, les grottes de St Cézaire, accrobranche, plage, base nature et VTT, piscine et un stage de voile..... Les sorties ne manquent pas, et l'imagination des animateurs et les jeux qu'ils organisent permettent aux enfants de venir chaque jour avec

entrain.

Le traditionnel spectacle de la fin du mois de juillet a été une vraie réussite !

2 minis camps Nature et Découverte au Logis du Pin de 3 jours et 2 nuits ont été organisés en plein cœur de la nature sous des tentes marabouts dans un environnement exceptionnel.

A bientôt aux prochaines vacances d'hiver et nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Benjamin NEYROLLES le nouveau directeur qui remplacera Benoit LESNE parti pour d'autres horizons.



LA MAISON DE RETRAITE

L'EHPAD du Riou Blanc se compose de 2 structures distinctes : 2 bâtiments à Seillans, Château Monnier (62 lits) et la Résidence Pellicot (23 lits) ainsi que les Jonquiers à St Paul en Forêt (40 lits)

La structure accueille un nouveau directeur adjoint Monsieur Bourlier ainsi qu'une nouvelle cadre de santé Madame Limousin qui se divisent chacun sur 3 structures avec l'EHPAD de Bargemon; le tout sous la responsabilité du Directeur du centre hospitalier de Draguignan. Cela

devrait permettre une économie de frais de gestion quant au regroupement des commandes ,ainsi que des cadres . Les finances saines ont permis l'embauche de personnel infirmier et aide soignant qui manquait jusqu'a ce jour en soulageant ainsi les équipes en place et permettant une plus grande disponibilité pour les résidents Rappelons que les parents ,beaux parents et ascendants des villageois du canton ont priorité et que l'EHPAD du Riou Blanc est une structure publique à un prix compétitif. Brigitte Badet

LA VIE À L'ÉCOLE

Après une rentrée placée sous le signe de consignes de sécurité très précises suite aux tragiques attentats qui se sont déroulés cet été, l'école a pris son petit rythme de croisière.

Nous accueillons actuellement 144 enfants, de la Petite Section au CM2. Il y a donc 7 niveaux à répartir sur 6 classes, ce qui implique forcément des cours doubles. Mais nous y sommes habitués et sommes également conscients du travail que cela implique.

Notre école a refait son projet basé pour les trois prochaines années sur l'ouverture culturelle, scientifique, artistique et sportive de nos élèves ainsi que sur le travail spécifique des fondamentaux en accord avec les nouveaux programmes. Ces nouveaux programmes modifient les cycles de l'école, le CE2 redevient Cycle 2 et le Cycle 3 incluant désormais la sixième avec les CM1 et les CM2. Ce travail de liaison avec le collège est un nouveau défi pour mettre en place un suivi correct de nos élèves et un travail en équipe efficace.

L'école de Saint Paul est une école riche de ses valeurs et de l'engagement de toute son équipe ; sa volonté première est de faire travailler vos enfants dans un climat agréable, respectueux des valeurs de solidarité et de laïcité.

Malheureusement, depuis presque 5 ans déjà, nous subissons une baisse régulière de nos effectifs ce qui a conduit à la fermeture de notre septième classe il y a deux ans. Je suis inquiète à nouveau pour la prochaine rentrée car nos effectifs sont encore en baisse et je crains la fermeture de notre sixième classe, ce qui signifierait classes plus chargées, niveaux doubles voire triples et d'autres conséquences déjà évoquées en conseil d'école devant Monsieur le Maire. Nous ne souhaitons pas la fermeture de cette classe et c'est pourquoi je lance un appel à tous ceux qui ont des enfants nés en 2014 ou qui habitent sur Saint Paul mais qui ont leurs enfants scolarisés ailleurs pour diverses raisons ! L'école bénéficie de toutes les conditions pour une prise en charge correcte de vos enfants : cantine pour tous, garderie matin et soir, centre aéré les mercredis et les vacances scolaires, la gratuité des fournitures scolaires.

Faites vous connaître en mairie afin que nous puissions garantir des effectifs de rentrée 2017/18 suffisants pour pérenniser notre classe ! Je vous remercie pour votre lecture et vous souhaite une très belle année 2017, pleine de joie.

La directrice, Aline Seyeux



CYCLE 1



CYCLE 2



CYCLE 3

SUPER U FAYENCE

Toute l'équipe de votre magasin Super U Fayence vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017

Tél. 04 94 76 22 42 www.superu-fayence.com

DRIVE OU LIVRAISON GRATUIT SUR LE CANTON coursesu.com

HORAIRES
Lundi au Samedi
8h30 - 20h00

BOULANGERIE
Lundi au Samedi
7h30 - 19h30

Dimanche 9h00 - 12h45

NOS SERVICES

- PANIER & PÂTISSERIE
- pick up
- LOGEMENT
- SERVICE PÂTISSERIE
- GAZ
- BILLET D'ÉCOLE

RESPIRE



Randonnées et
Espaces naturels à
Saint-Paul-en-Forêt et environs,
Préserver le patrimoine local et
Initier au
Respect de l'
Environnement



Le puits du bois d'Amon



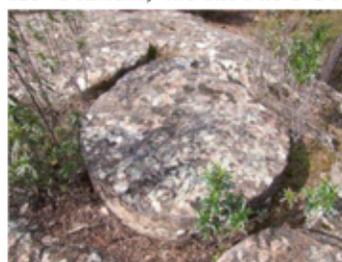
Les lacs de l'Endre au Muy



La Gardiette à Bagnols



Le Dramont, vue sur l'île d'Or



Taillerie de meules à Puget S/Argens

Marcheurs au grand cœur



Top départ pour la Marche du Cœur. [Photo C.G.]

Du Littoral à l'Arrière-Pays

Placée sous un soleil radieux, l'année 2016 a vu la quarantaine de randonneurs du groupe RESPIRE arpenter nos environs du littoral méditerranéen au paysage calcaire de l'arrière pays grassois. Lors des promenades dominicales au gré des parcours en boucle de 6 à 10 km, nous avons pu : apprécier la beauté des rivages du Cap Dramont, profiter du panorama du Cap Roux dans l'Esterel et de la Gardiette à Bagnols, longer les rives de l'Endre au Muy, découvrir une taillerie de meules à Puget sur Argens, visiter le puits et la chèvrerie du Bois d'Amon à St Cézaire. La documentation sur le patrimoine rencontré est proposée aux adhérents lors des sorties agrémentées de pauses café/pique nique conviviales. Le nombre d'adhérents est limité à 40 avec priorité aux adhérents déjà inscrits. **Rappel** : les enfants participent gratuitement aux randonnées pédestres et sont sous l'entière responsabilité de leurs parents accompagnateurs.

Activités exceptionnelles

Pour la 2^e année, l'association RESPIRE a organisé la **Marche du cœur** ouverte à tous Vendredi 28 octobre 2016 à St Paul sur les **bords de l'Endre** et dans la **forêt Royale**. Les participations (5€/adulte) ont été intégralement reversées à l'association **Relais Solidarité** Pays de Fayence. *Nous tenons à remercier Imprim'sud pour l'impression gratuite des feuilles de routes.*

. Le samedi 15 octobre 2016, pour la sortie de fin d'année, les adhérents ont visité des **étangs de Villepey** avant de partager le repas de l'amitié au restaurant de St Aygulf.

. **Nouveautés 2017** : 3 nouvelles sorties organisées le mercredi auront lieu au printemps 2017 à Colle Rousse à Bagnols en Forêt, la Siagne et Fondurane à Montauroux. **Contactez Alain ou Pierre** (cf bas de page).

Le sentier botanique du lac du Rioutard

Ce sentier fait l'objet d'une attention très particulière de la part des bénévoles de l'association RESPIRE que nous remercions pour : le nettoyage régulier du sentier, la réfection des planches botaniques et la restauration des marches dans un bras escarpé. Le ramassage des déchets sur les rives du lac du Rioutard a eu lieu vendredi 23 septembre. Peu de déchets ont été collectés. Nous encourageons ce civisme tout au long de l'année.

Programme des activités 2017

Sorties prévues le dimanche : le Dolmen de l'Agriotier aux Issambres, le Pont des 25 Arches à Roquebrune, le Trou du Gourmié au Muy, l'île St Honorat, St Cassien des Bois à Tanneron et le Perthus oriental dans l'Esterel.

Bonne année 2017 à tou(te)s et surtout RESPIREZ bien !

L'équipe : José MICHEL, Président (0494763054) - Alain MAUDET, Vice-Président (0681278126) - Ludivine MICHEL, Secrétaire - Pierre JOSEPH, Trésorier (0494761352)

ASSOCIATION TENNISTIQUE SAINT PAULOISE

312 route du Stade - 83440 ST PAUL EN FORET

L'assemblée générale de L'Association tennistique Saint Pauloise s'est tenue dans ses locaux le 17 septembre dernier.

Luis PEDROSA, Président sortant et ne souhaitant pas renouveler sa candidature, a été remercié pour les services rendus pendant les 3 dernières années.

La Municipalité a été également remerciée pour la réalisation de l'éclairage à l'accès aux 3 courts, et pour son engagement à la rénovation du court n° 1, actuellement très abimé.

Un nouveau bureau a été désigné, avec à sa tête Sophie LELONG, élue Présidente, Suzanne CROS, Vice-Présidente, Catherine PHILIPPE, Secrétaire, Ludovic RAT, Trésorier et Jérôme MONTAGNANI, Responsable sportif.

1 équipe dames et 1 équipe hommes représentent le club au championnat des + de 35 ans qui vient de se terminer ; les rencontres « séniors » débiteront début 2017. Les résultats sont pour le moment très honorables...

Les enfants, ainsi que les équipes dames et hommes, sont entraînés par Rémy BONNENFANT, professeur. Pour tout renseignement, ce dernier est joignable au 06 08 88 39 22.

Des soirées à thèmes sont régulièrement organisées au club house, auxquelles tous les adhérents sont les bienvenus.

Le tournoi officiel aura lieu du 17.03.17 au 01.04.17 auquel tout licencié à un club de tennis peut s'inscrire. C'est l'occasion de faire vivre cette association mais aussi de faire de nouvelles rencontres et d'assister à de beaux matchs !

Pour tout renseignement sur l'adhésion ou comment réserver un court, appeler le 06 88 91 83 87.

Merci et à bientôt sur nos courts !!



ASSOCIATION DES CHASSEURS À L'ARC SAINT PAULOIS



C'est sous la formidable impulsion de plusieurs copains que l'association des chasseurs à l'arc saint Paulois à vu le jour, non sans difficultés dû à la réticence de certains chasseurs.

En effet, la chasse à l'arc est un mode de chasse ancestral, écologique et silencieuse, ou les trophées ne sont pas nombreux, mais demande une parfaite maîtrise de son arc, de son secteur de chasse, de la patience et du sang froid afin d'approcher le gibier au plus près pour lui décocher la flèche idéale.

Fort de sa quinzaine d'actionnaires l'association a organisé plusieurs journées chasse mélangeant chasseurs à l'arc et aux fusils. Deux journées chasses ont été organisées en collaboration avec l'amicale des sapeurs pompiers de St Paul en Forêt.

A la demande de plusieurs résidents, les archers sont également intervenus aux abords des habitations en toute sécurité, afin de limiter les dégâts sur les pelouses, les jardins ainsi que sur plusieurs domaines viticoles.

Les actionnaires ont œuvré à l'aménagement du territoire, création de miradors, d'emblavures et de débroussaillage en ouverture de milieu, afin de favoriser le repeuplement du petit gibier.



CLUB DE TIR

La section tir a été créée en 1974 par Jacques Benetto et une petite équipe de passionnés de ce sport. A ce jour elle regroupe 367 adhérents, représentant les disciplines carabine, pistolet et ball-trap du canton. La section tir a, depuis l'origine, envoyé ses membres participer aux championnats régionaux comme nationaux. Pour cette saison nous avons eu deux premières places en discipline ball-trap, senior, vétéran en inter-région et une 4ème place au championnat de France. Quant aux disciplines pistolet et carabine en inter-régional nous avons eu de très bons résultats au niveau féminin ainsi que masculin (en dame une 7ème place sur 133 et en messieurs une 36ème, 39ème et 42ème place sur 258 concurrents). Mais ce sport est aussi un sport de loisir ou beaucoup d'adhérents ne viennent que pour se faire plaisir et partager un moment ensemble. Le stand, situé en pleine forêt, est ouvert toute l'année, les samedi et dimanche de 9 à 12h. Réservé avec l'école de tir le samedi matin ouverte aux enfants de 7 à 12 ans. Avec actuellement 14 postes de tir au pistolet et 8 postes de tir à la carabine, 25 et 50m. Il accueille facilement les tireurs qui peuvent l'utiliser dans la convivialité propre à ce sport. Les membres sont toujours disponibles pour s'entraider ou tester les armes des uns et des autres. Pour le ball-trap, le club est exclusivement ouvert le dimanche matin aux mêmes horaires que le club de tir. Les deux stands sont homologués par le ministère de la jeunesse et des sports. Des armes sont mises à disposition des nouveaux adhérents et les formations aux règles de sécurité se font directement au stand. Trois initiateurs fédéraux ainsi que deux directeurs de tir accueillent les nouveaux tireurs pour les conseiller. Pour information la fédération française de tir compte 1652 clubs et 240.000 licenciés. Le tir est une discipline

qui nécessite de la rigueur et de la concentration, c'est une école de contrôle de soi, de respect des règles et des autres. Ce n'est pas un sport de gros bras et les femmes ainsi que les enfants donnent de meilleurs scores que les hommes. L'équipe dirigeante se tient à votre disposition pour vous renseigner sur nos activités et les modalités d'adhésion.

Le président : Jérôme Blainville : 06 80 24 81 37

La secrétaire : Caroline Hardel : 06 16 48 64 29

Le vice-président ball-trap :

Thierry Georgeon : 06 47 44 15 06



OPTIMHOME
immobilier

Agent commercial
RSAC : 523 355 360 FREJUS

Profitez d'une évaluation gratuite
de votre bien immobilier

CHRISTINE TURNER-SAMUELS

Conseillère en immobilier indépendante

+33 (0)6 86 42 27 20

christine.turner@optimhome.com

BAGNOLS EN FORÊT - ST PAUL EN FORÊT



ENGLISH SPOKEN

www.turner.optimhome.com

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION CAPELLA

L'école de cirque Capella est une association loi 1901, adhérente à la Fédération Française des Ecoles de Cirque qui a pour but d'enseigner les Arts du Cirque aux enfants de 2 à 17 ans.

Créer à Saint Paul en forêt en juin 2015 elle compte déjà plus de 80 d'adhérents.

C'est Mme Heilmann-Bois Magali directrice, professeur diplômée et surtout grande passionnée depuis plus de 16 ans par son métier qui dispense les cours aux enfants des cantons de Fayence et de Callas.

Elle travaille dans le cadre scolaire pour les NAP mais aussi dans le cadre extra scolaire.

L'acrobatie les portés, pyramides, la jonglerie, l'expression corporelle et clownesque ainsi que le monocycle sont dispensés tous les jours de la semaine en période scolaire.

L'association Capella crée chaque année une équipe inter-générationnelle (ouvert à toutes personnes) qui a pour mission de fabriquer les costumes, décors et accessoires nécessaires au spectacle de fin d'année.



C'est avec joie que Capella a participé au Téléthon.

L'association animera le lâcher de ballons lors des vœux du Maire le 7 Janvier 2017.

Capella est également en réflexion pour créer de nouveaux cours et stages spécialisés dans le théâtre clownesque pour les enfants de 7 à 77 ans.

Nous remercions la mairie de St Paul en forêt pour son soutien et pour la mise a disposition de la salle communale.

Pour tous renseignements contacter Magali :

ecoledecirquecapella@gmail.com ou 06 58 06 84 87

ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS



Le club AS Detente et loisirs est affilié à la fédération de gym EPGV sport santé, cette année plus de 130 licenciés progression due à la marche nordique, cours de PILATES, gym au sol et motricité pour les plus petits toujours par jeux ludiques.

Ouvert aux enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 14 ans. Zumba Kid aussi en augmentation d'inscription. Le club reste ouvert toute l'année pour les inscriptions (*juste un peu de motivation pour le bien de sa santé*) cours collectifs adaptés à chacun ou cours en petit groupe. L'animatrice intervient sur quatre villages depuis cette année ainsi qu'en milieu scolaire.

Pour contacter le club : Tél. 06 64 72 47 13



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Paul en Forêt tient à vous faire part à travers l'Echo du clocher de nos remerciements pour l'accueil que vous nous réservez lors de notre distribution de calendriers.

Merci à la Marie de Saint Paul, car cette année encore nous avons pu compter sur un soutien sans faille, notamment sur une subvention exceptionnelle

L'argent récolté lors du passage de nos équipes, ainsi qu'avec la subvention de la mairie nous a permis de finaliser des travaux à la caserne

largement subventionnés également par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var.

De plus, nous finançons aussi les assurances des Sapeurs Pompiers du centre, ainsi que le Noël des enfants de pompiers.

Le loto 2016 fut un grand succès, merci à tous ceux qui ont répondu présent lors de cette belle journée.

Pour finir, l'ensemble de l'effectif vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et sublime année 2017.



AMICALEMENT
Le bureau de l'amicale

ASSOCIATION LA BOULE FÊLÉE



Cette année, la Boule Fêlée avec la Mairie de Saint Paul en Forêt et le Bar à choix ont organisé un concert gratuit avec la participation du groupe Reggae THE CHILLERS le 14 Juillet 2016, sur la place du Champ de Foire.

Pour continuer sur sa lancée, le samedi 20 Août 2016 un concours de boules Inter-Quartiers a eu lieu sur la place du Champ de Foire où huit équipes se sont rencontrées dans une très bonne ambiance.

A la fin de ce concours, des lots ont été remis aux gagnants par les commerçants de St Paul en Forêt qui ont participé à cette manifestation : **L'ECHAPPEE BELLE et LE BAR A CHOIX**

Enfin, une paëlla concoctée par Lionel et accompagnée d'une animation musicale « l'Harmonie Aurélienne » clôtura cette superbe journée dans une ambiance chaleureuse et conviviale

Tous les boulistes vous souhaitent une très bonne année 2017 !!!

ASSOCIATION LA DAME JEANNE

La DAME JEANNE est l'une des plus anciennes associations de SAINT PAUL EN FORET qui vit grâce à vous.

Chaque jeudi après-midi, nous vous accueillons dans notre local la salle André PASQUA.

- Au rez de chaussée :
Travaux d'aiguilles (couture, tricot, broderie etc.....)
- Au-dessus de la Bibliothèque, se trouve l'Atelier peinture qui travaille sur divers supports tel que le bois, le verre, la soie et autres.

Chaque trimestre nous fêtons les anniversaires de nos adhérents autour d'un repas convivial dans divers restaurants du canton.

Cette année, le nouveau challenge de l'Atelier était la réfection des portes des Toilettes Publiques. Ces peintures représentent des animaux de la ferme, des lapins dans leur clapier et un âne le tout travaillé sur deux portes, la troisième porte sera faite dans le courant de l'année 2017. Nous devons ces réalisations à Mesdames BESSON, DELSAUX et ROOSENS.

En Octobre, «la Sortie d'Automne» organisée avec les Cars BELTRAME devait nous emmener à SAINT REMY DE PROVENCE, mais faute de participants, la sortie a été annulée.

Nous convions toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre.

Membres du bureau :

Présidente : Madame Chantal BESSON
Trésorière : Madame Patricia BOULANGER
Trésorière Adjointe : Annie RICCHIARDI
Secrétaire : Madame Ingried ROOSENS
Secrétaire Adjointe : Madame Nicole DIOT

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite une excellente année 2017



LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore le Comité des Fêtes à organisé différentes manifestations.

- **Le 25 juin 2016**, une soirée dansante gratuite avec l'orchestre «LOLLY N'CO» qui avec ses chansons françaises et internationales a fait danser une partie de la nuit les habitants de Saint Paul en Forêt
- **Les 2 et 10 juillet 2016**, ont eu lieu deux soirées humoristiques avec «LES PASTOUT» et «GIGI sosie de Noëlle PERNA», qui nous ont offert un spectacle hilarant.
- **Les 22 mai et 17 juillet 2016**, sont organisés les traditionnels greniers dans la rue, qui ont rencontré un réel succès.
- **Du 5 au 7 août 2016** : Fête Patronale de la Saint Joseph, qui commença le 5 août par une soirée théâtrale avec la troupe «IL ETAIT UNE FOIS MARCEL PAGNOL»
- **Le 6 août**, un spectacle avec trois artistes prénommés «les TRANSFORMISTES» ont fait vibrer le public présent sur le champ de foire, ce spectacle s'est terminé avec un D.J. dans une ambiance magnifique.
- **Le 7 août**, ce week end de fêtes se termine par :
 - La Procession de la Chapelle St Joseph jusqu'à l'église avec les BRAVADEURS et le groupe folklorique AIGO VIVO
 - Une messe à l'église de Saint Paul en Forêt
 - Vin d'honneur offert par la Municipalité suivi d'une prestation du groupe AIGO VIVO
- **Le 29 octobre 2016**, la FETE DE LA CITROUILLE avec ses activités «maquillage, différents jeux animés par deux comédiens et sa structure gonflable ont fait le bonheur de tous les enfants». L'après-midi se termina par une chasse aux bonbons et sa SOUPE A LA CITROUILLE, le tout dans une ambiance chaleureuse.

MOT DU PRESIDENT du Comité des Fêtes :

En cette fin d'année 2016, Monsieur Armand RICCHIARDI, Président du Comité des Fêtes de SAINT PAUL EN FORET tient à remercier Monsieur le MAIRE et son Conseil Municipal, les commerçants et les Artisans ainsi que tous les membres actifs et bénévoles qui tout au long de l'année ont œuvré pour faire vivre notre Village qui en a bien besoin. Je tiens personnellement à vous souhaiter à toutes et à tous habitants de SAINT PAUL EN FORET, le meilleur, Bonheur et Santé pour 2017.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Armand RICCHIARDI



ABRAVANEL

Transport Services

We drive... You enjoy!

David Abravanel

+33 (0) 616 746 664 - davidats@hotmail.fr

Chauffeur-driven Car, Minibus & Coach

Travel Expert since 1999

Provence - Southern Alps - French & Italian Riviera

French, English & German spoken

La Ferme du Poulet B.O

Poulet élevé en plein air

Aliment certifié 100% Bio français

Vente directe à la ferme ou par livraison

Poulet 12 euros / kg

La boîte de 6 Œufs frais 2,50 euros

1035 Chemin de Saint Denis

83600 Bagnols en Forêt

Tél. 06 11 79 38 74

Vous retrouverez toutes ces informations
sur www.cc-paysdefayence.fr



Courant de l'année 2017 la communauté de communes du pays de Fayence va organiser la collecte sélective à partir de Points de Regroupement disposés dans les différents quartiers de la commune et constitués chacun de deux conteneurs pour la récupération des flux suivants :

- 1 conteneur.....couverture bleu.....journaux, magazines, revues
- 1 conteneur.....couverture jaune.....emballages ménagers (plastiques, acier, aluminium, cartonnets et briques alimentaires)

Ces déchets sont transportés jusqu'au centre de tri de Cannes-la-Bocca où ils sont dirigés vers des aires de stockage spécifiques selon le produit.

La collecte sélective consiste à séparer et récupérer les déchets valorisables selon leur nature pour leur donner une «seconde vie», le plus souvent par le recyclage, évitant ainsi leur enfouissement.

Le recyclage contribue à la protection de l'environnement et permet de multiples économies:

- Economie d'énergie : fondre du verre recyclé demande moins d'énergie que fondre les matières premières qui entrent dans la composition du verre « neuf ».
- Economie de matières premières
- Réduction de la pollution : les économies d'énergie contribuent à limiter les émissions atmosphériques. Moins de mise en décharge et moins d'incinération participent à la préservation de l'environnement.

Les bénéfices du recyclage

- 1 tonne de verre recyclé permet d'éviter la consommation de 2 500 litres de pétrole brut.
- 1 tonne d'aluminium recyclé permet l'économie de 2,5 tonnes de bauxite.
- 1 tonne d'acier recyclé permet l'économie de 2 tonnes de minerai de fer.
- 1 tonne de plastique recyclé permet d'éviter la consommation de 600 à 800 kg de pétrole.
- 1 tonne de carton recyclé permet l'économie de 20 arbres.

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

**VILLAS - PISCINES
PIERRES TAILLÉES - RÉNOVATION
TERRASSEMENTS - VRD
BÉTON ARMÉ**

04 94 76 55 74
06 80 24 11 33

CHEMIN DES COMBES
83440 CALLIAN

creamania
REGIE PUBLICITAIRE

**Edition et Régie Publicitaire
POUR LES COLLECTIVITES LOCALES**

Nos Clients
Mairies, Offices de Tourisme,
Conseils départementaux
Communautés de Communes...

Les supports
Agenda, Magazine municipal
Calendriers,
Panneaux d'affichages...

Rens. : Tél. 04 94 85 71 39
www.creamania-regie.com

creamania
WWW.CREAMANIA-WEB.COM

29,90€ H.T. MOIS
Frais de maquette en supplément

CRÉATION DE SITE INTERNET
DESIGN & FACILE À ADMINISTRER

RÉFÉRENCIEMENTS SUR LES MOTEURS DE RECHERCHE !

ILS ONT CHOISI CREAMANIA WEB POUR LEUR SITE INTERNET

www.msushibar.com www.photographiesbylu-mariage-var.com www.construction-provencale.fr

www.creamania-web.com - 04 94 85 71 39

NAISSANCES

3 janvier 2016
Matéo, Robin CASASOLA

14 janvier 2016
Younès SELMANE
Inès SELMANE

7 février 2016
Jade, Jeannine, Suzanne
FONTAINE

19 mars 2016
Lucie, Elisabeth, Morgane NERI

11 juillet 2016
Gabriel LE DRÉO STEPHANOU

31 août 2016
Lucia-Marie, Torborg ROIRON

27 septembre 2016
Léandro, Jean, Thierry EVENO

25 octobre 2016
Loïs, Charlotte,
Salomé DEVISSCHER

8 novembre 2016
Valentin, Emile PONS

25 novembre 2016
Ines BAYA

28 novembre 2016
Séléna, Andréa, Mariella
MAZZOLENI

MARIAGES

18 juin 2016
Marc, Gilles, Frédéric BOUHELIER
et Evanilda, Flora, Angélique
POULAIN

24 septembre 2016
Laurent, Joseph SURAWY
et Olga MARTINEZ

17 octobre 2016
Michel, Jean RUSSO
et Patricia, Monique AMAND

22 octobre 2016
Pierre PANNEFIEU
et Amanda, Marie, Jacqueline
SARROCHE

DÉCÈS

4 janvier 2016
Fanny KIENER Vve SCHNEIDER
Nelly-DUCHENE Vve DEVANNEAUX

7 janvier 2016
Manuel MOREIRA DE ARAUJO

11 janvier 2016
Roland DUHAMEL

25 janvier 2016
Irène PHILIBERT

20 Février
René DHERS

25 mars 2016
Ginette RIOT
Roger MAISON

3 avril 2016
Ernest DOUVIRIN

2 mai 2016
Jacqueline LECLERCQ
Otto SIOL

13 juin 2016
Alain BALDI

11 juillet 2016
Elyane MAUBERT

21 juillet 2016
Marie-Jeanne HEIRICH Vve CORROYEZ

26 juillet 2016
Gladys DUVAL Vve COQUET

19 août 2016
Jaques BECETTE

13 octobre 2016
Simone MOENNATH Vve MILLOT

27 octobre 2016
Jean RÄTZ

17 novembre 2016
Julia CLOCHER

IL Y A CENT ANS

NAISSANCES

Paul Alphonse CAÏS
né le 5 avril 1916

Félicie, Ernestine ROSSO
née le 25 août 1916

Charles, Jaques VALCADO
né le 25 septembre 1916

MARIAGES

Joseph Nicolas
et Marie OSTIER
se sont marié le 4 mars

Joseph Marius Alexandre MERO
et Marie Anaïs ROUBAUD
se sont mariés le 29 avril

Ferdinand CASTIGNOLA
et Germaine Bethe SRIVAH
se sont mariés le 26 août

DÉCÈS

Sylvain LOUSTEAU
décédé le 12 novembre 1916

Marie LAUGIER
décédée le 15 mars 1916

Claire LAUGIER
décédée le 27 mai 1916

Marie Adelaïde BLANC
décédée le 1er octobre 1916

Paul Julien ROUX
décédé le 16 août 1916

COMMERCANTS & ARTISANS (NON PUBLIÉS DANS L'ECHO 2016)

AGENCE TOUT CLEAN

Nettoyage et Entretien
Laurent Bois
Tél. 07 87 58 69 32
contact@agencetoutclean.fr

ECO SOLUTIONS

Monsieur VANHOENACKER
Etude thermique, isolation et stores
68 Chemin des Saquetons
83440 ST PAUL EN FORÊT
Tél. 06 06 43 10 01

ASSISTANTE MATERNELLE

Alexandra NIEUWENHUYSEN

OG PEINTURE

Monsieur Olivier GEFFROY
72 Chemin Trestaure
83440 SAINT PAUL EN FORÊT

AIS • AZUR INFORMATIQUE SERVICES

530 route de Fréjus
83440 ST PAUL EN FORÊT
Tél. 04 94 47 69 69

UN CHAMPION DE LA DESCENTE EN VTT



Gaëtan Vigé n'a que 18 ans et déjà un sacré palmarès. Son sport? L'un des plus difficile à vélo, la descente en VTT.

EN 2016 Il vient d'être sacré champion de France junior! 2ème au classement général de la coupe du monde de descente, et 3ème au championnat du monde

Il a remporté 3 coupes du monde sur 7.

en 2014, il avait remporté la coupe de France cadets à Serre-Chevalier. Deux graves blessures, aux mains et à la jambe, l'ont éloigné des circuits durant huit longs mois et pourtant, dès la reprise, il obtient le titre précité et finit troisième du très sélectif championnat du monde. Huit manches disputées en France, Australie, Ecosse, Autriche, Suisse, Canada et en Andorre, lui ont été nécessaire pour en arriver à ce magnifique résultat. Gaëtan vient de passer en catégorie «pro». Ses objectifs sont multiples, mais Gaëtan est conscient de la difficulté de rester au plus haut niveau mondial et il se contenterait, pour le moment, d'être dans le Top 20. C'est sûr, il va y parvenir.

Bonne chance champion!

49^{ÈME} TOUR DU HAUT VAR



SAMEDI 18 FÉVRIER
LE CANNET DES MAURES
> **SAINT-PAUL-EN-FORÊT**

DIMANCHE 19 FÉVRIER
DRAGUIGNAN
> **DRAGUIGNAN**



Ets. ROUSTAN



Maison fondée en 1911

Plomberie • Electricité Générale • Climatisation

Quartier La Barrière - MONTAUROUX

Tél. 04 94 76 43 19 - sarl-roustan@wanadoo.fr



S.A.S.

Alain TAXIL



Est à votre service depuis plus de 40 ans

***L'entreprise Alain Taxil
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année***

- Raccordement eau potable • V.R.D - Assainissement •
- Démolition • Retrait d'amiante •
- Chemin d'accès • Revêtement bicouche •
- Enrobés Noir & Couleur • Maçonnerie pierre •
- Terrassement • Enrochement • Terre végétale •

Quartier Saint Eloi - 83440 FAYENCE

Tél. +33 (0) 4 94 76 12 08 - Fax +33 (0) 4 94 84 15 17 - Mail : alain-taxil.sa@wanadoo.fr